



**PRÉFET  
DE LA SEINE-  
MARITIME**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**DIRECTION DE LA COORDINATION  
DES POLITIQUES PUBLIQUES  
ET DE L'APPUI TERRITORIAL**

**Bureau de l'utilité publique et  
de l'environnement -**

**Suivi ICPE**

Affaire suivie par Céline MICHEL  
Gestionnaire des dossiers liés à l'environnement  
Tél. : 02.32.76.53.86  
Mél. : [pref-coderst@seine-maritime.gouv.fr](mailto:pref-coderst@seine-maritime.gouv.fr)  
REF : 20251112\_VI\_TotalEnergies\_PETRO\_PMIII\_retentions

Rouen, le **30 DEC. 2025**

**- Levée de mise en demeure -**

Madame, Monsieur,

L'inspection des installations classées s'est rendue sur votre site le 12 novembre 2025 afin de procéder au récolement des prescriptions de l'arrêté préfectoral du 17 janvier 2025 vous mettant en demeure de vous conformer aux prescriptions édictées en matière d'installations classées pour la protection de l'environnement pour votre exploitation située sur le territoire de la commune de GONFREVILLE L'ORCHER.

Les prescriptions relatives à l'arrêté préfectoral précité ayant été respectées, je vous confirme la levée de ladite mise en demeure.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

le préfet,

**Pour le préfet et par délégation,**

**la secrétaire générale adjointe**

**Hélène HESS**

**TOTALENERGIES RAFFINAGE FRANCE**  
BP 98  
Plateforme de Normandie  
Usine pétrochimique de Gonfreville l'Orcher  
76700 HARFLEUR

cc : [herve.gruber@totalenergies.com](mailto:herve.gruber@totalenergies.com)  
[christel.augustin@totalenergies.com](mailto:christel.augustin@totalenergies.com)